

Compte-rendu du Conseil municipal de Cournols du 15 février 2019.

Présents : Philippe TARTIÈRE, Dominique CHATRAS, Nicolas COMBY, Bernard MIOCHE, Françoise BARBAT, Agnès DURAND, Geneviève FAYE-GUILLERAND, Bruno MAUGUE, Bruno SAMSON, Émeline SIOR.

Excusé : Michaël SAVIGNAT (procuration à Philippe TARTIÈRE).

Secrétaire de séance : Père Bruno SAMSON.

➤ **Début 20 h 40.**

Les points suivants ont été abordés selon l'ordre du jour.

1. – F.I.C (Fonds d'Intervention Communal) : programmation 2019-2021.

Le FIC est la seconde source de subventions, après la DETR, aide venant du Conseil départemental. La programmation doit être faite avant le 15 mars. Le taux de subvention est passé de 30 % à 25 %. Le montant maximum de subvention est de 275.000 € H.T de travaux pour l'ensemble des 3 ans. Le FIC ne subventionne qu'une proposition par année, sinon il considère que ce sont des « petits travaux », qui sont subventionnés pour un montant de 30.000 € de travaux maximum.

La proposition suivante est faite ainsi :

2019 : logement de la mairie pour environ 100.000 €, sur une estimation de 200.000 € HT. Le périmètre du FIC s'applique aux bâtiments communaux, mais seulement s'ils n'ont pas de revenu productif (contrairement au D.E.T.R., qui subventionne l'ensemble à 30 %).

2020 : 1° défense extérieure contre l'incendie (Chabannes) = 16.668 € H.T Subvention proposée depuis un an, qui n'existait pas auparavant.

– 2° travaux des murs du cimetière (ou autre patrimoine) = 13.332 € H.T.

2021 : bâtiments communaux = 150.000 € H.T environ.

2. – Contrat espaces verts 2019.

Bernard Mioche : Présentation du nouveau devis pour l'entretien des espaces verts pour 2019 pour un montant de 14.385 € TTC. Il est plus élevé qu'en 2018, mais certaines prestations sont rajoutées ou modifiées, et n'avaient pas été prévues en 2018.

3-4. – Approbation du Compte de gestion et du Compte administratif 2018, et affectation du résultat.

Cf. documents distribués en séance.

Pour la commune : les dépenses supplémentaires en fonctionnement sont principalement : 15.000 € pour l'assainissement ; 10.820 € pour le SIVOS ; 7.000 € de travaux de voirie divers.

Pour le budget 2019, il faudra veiller à l'augmentation des frais de fonctionnement, et en ce qui concerne l'investissement, l'emprunt servira de variable d'ajustement.

Pour l'assainissement, pour mémoire, il y a eu augmentation de la taxe.

Les comptes de gestion et administratifs sont adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés.

5. – Compte rendus des commissions.

Seront abordées au prochain conseil

6. – Questions diverses.

1. – SIEG pour Chabannes. La ligne électrique à l'ouest du village de Chabannes, sera enfouie et les trois poteaux remplacés par des candélabres. Le montant estimatif des travaux est de HT : 18.900 € , dont 8.940 € à charge de la commune

2. – Manifestation « Échappée belle ». C'est une association de Champeix, qui propose de faire une animation itinérante sur Curnols, St-Saturnin et Olloix en octobre 2019, dont le fil conducteur sera les gorges de la Monne. C'est une manifestation gratuite, avec diverses activités, comme la participation des producteurs locaux. Il est proposé aux associations locales de s'associer à cette journée. La demande de subvention est de 500 € à chaque commune (cette manifestation a reçu une subvention du FEADER et du Parc).

3. – Projet Vieux Outils

Le Père SAMSON et Nicolas COMBY, chargés de la réflexion autour des vieux outils, ont présenté au conseil le retour d'une concertation avec F .Faye.

Le souhait serait de créer une nouvelle association, « Conservatoire » pour gérer ce projet, le foyer rural ne souhaitant pas s'y associer.

La réflexion se situe au niveau du patrimoine et de la ruralité (dont les vieux outils). L'idée serait d'associer la bibliothèque et de prévoir aussi des ateliers, des animations seraient enrichies de films, vidéos, photos, enregistrements... La cave Saint-Verny est toujours intéressée pour présenter certains outils dans ses locaux.

4. – Rampe du foyer rural. Après l'analyse de plusieurs devis de rambardes, qui se tiennent tous autour de 9.000 TTC pour l'aluminium, et autour de 5.400 € pour une rambarde en fer droit. Il est convenu de retenir la proposition la moins chère.

Prochain Conseil : 22 mars 2019 à 20 h 30.

➤ **La séance est levée à 23 h 55 heures.**